

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2013

# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VAL DE L' AISNE

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2013



# ECONOMIE COMMUNI- CATION



## ACCUEILLIR LES ENTREPRISES

### Gestion et entretien des zones d'activités intercommunales

La communauté de communes a aménagé deux zones d'activités à Bucy-le-Long (ZA La Fosselle) et à Braine (ZI des Waillons). Les espaces communs sont entretenus par les services techniques.

3 lots d'une superficie de 1 900 à 2 800 m<sup>2</sup> sont disponibles pour accueillir des entreprises sur la zone industrielle de Waillons à Braine. Il s'agit des 3 derniers terrains disponibles de la CCVA

### Accompagnement des porteurs de projets

- Contacts avec les entreprises à la recherche de terrain et de bâtiment.
- Promotion de l'offre locale en direction des entreprises: disponibilités foncières et immobilières, zones d'activités, etc...
- Conseil et aide au montage des dossiers administratifs.
- Mise en relation avec les acteurs institutionnels du développement économiques du département.

### Participation aux politiques locales de développement

#### → Participation à Aisne Développement

Association créée en 1990 à l'initiative du Conseil général, Aisne développement a pour mission la promotion du territoire et la prospection d'investisseurs, l'accompagnement des entreprises, le conseil aux collectivités locales, la veille et l'intelligence économique.

Depuis 2008, la CCVA est membre d'Aisne Développement, ce qui lui permet de participer à la définition des axes de travail, à

l'élaboration des actions souhaités par les différents partenaires et à leur pilotage et la réflexion sur les politiques départementales et régionales de développement économique.

Le montant de l'adhésion est de 1 000 €.

#### → Participation à Aisne Initiative

Association créée en 1983 à l'initiative du Conseil général, Aisne Initiative a pour objectif d'accompagner et financer les projets de création, reprise ou de développement d'entreprises au travers de différents dispositifs.

- Prêt d'honneur de 5 000 € à une entreprise du territoire

### Conception et création de supports de communication

- « Val de l'Aisne Infos », le bulletin d'information de la CCVA est publié et distribué 3 fois par an (janvier, mai et septembre) à l'ensemble des foyers du territoire.

- Rapport d'activités : Adossé au compte administratif, ce rapport retrace de manière synthétique l'activité des services au cours de l'année passée.

- Mise à jour du site Internet de la CCVA  
[www.cc-valdeaisne.fr](http://www.cc-valdeaisne.fr)

---

## AMÉNAGER LE TERRITOIRE

---

### Lutter contre la précarité énergétique

La communauté de communes accompagne le Programme d'Intérêt Général « Précarité énergétique » mis en place par le Département, l'Agence nationale de l'habitat (Anah) et l'Etat (Habiter Mieux).

L'opération s'adresse aux propriétaires occupants aux revenus modestes ou très modestes éligibles aux aides de l'Anah.

Les travaux privilégient l'isolation (combles, murs intérieurs et extérieurs, menuiseries isolantes), l'amélioration du chauffage (performance, changement d'énergie et doivent aboutir à une réduction de 25 % de la consommation d'énergie après travaux.

L'aide financière forfaitaire apportée par la CCVA s'élève à 1000 € après validation par le comité technique départemental.

En 2013, 12 propriétaires occupants du territoire ont bénéficié de cette aide.

### Gérer les logements locatifs communautaires

La communauté de communes assure la gestion de 5

logements locatifs sociaux à Bucy-le-Long (2), à Margival (2) et à Vailly-sur-Aisne (1).

Ces logements sont loués à des ménages à faibles ressources et bénéficient des aides à la personne (AL et APL).

En 2013, 2 logements ont fait l'objet de travaux sanitaires (remplacement de la baignoire par une douche accessible aux personnes à mobilité réduite).

### Créer un éco-quartier pour un urbanisme durable

Suite à une première étude de faisabilité, la communauté de communes s'est engagée dans la création d'une zone d'aménagement concerté (ZAC) d'une superficie de 5 ha pour la réalisation d'un éco-quartier à Vailly-sur-Aisne.

Ce projet d'aménagement urbain, reconnu d'intérêt communautaire par le Schéma de Cohérence Territoriale du Val de l'Aisne, repose sur les principes suivants :

- Un aménagement global pour un cadre de vie de qualité respectueux de l'environnement,
- Une offre de logements diversifiés favorisant la mixité sociale et générationnelle,
- Une architecture bioclimatique et des logements avec des

niveaux de performances énergétiques.

En 2013, un groupement de bureaux d'études a été missionné pour réaliser le dossier de création de ZAC (étude d'impact, loi sur l'eau, incidences Natura 2000) et accompagner la communauté de communes dans le cadre de la concertation publique.

Le projet s'est vu décerner le 1er Prix de l'appel à projet Eco-Quart Aisne Wallonie en septembre 2013, opération menée dans le cadre des échanges européens entre le département de l'Aisne et son homologue wallon.

### Evaluer l'application du SCoT du Val de l'Aisne

Approuvé en décembre 2008, le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) est entré en 2013 en phase d'évaluation de sa mise en œuvre. Cette étape est un préalable indispensable à son évolution pour intégrer les nouvelles dispositions réglementaires, notamment celles du « Grenelle de l'environnement ».

En 2013, 5 ateliers ont réuni élus et partenaires extérieurs permettant de traiter les thèmes suivants :

- Modes d'occupation des sols et consommations des espaces agricoles et forestiers
- Démographie et logements
- Restructuration des espaces urbanisés, Transports et Déplacements
- Economie et emploi
- Eau et assainissement

En complément des travaux menés par le service « Aménagement-Urbanisme », l'analyse environnementale de l'application du SCoT a été confiée à un bureau d'études spécialisé.

### Etre associé aux SCoT des territoires limitrophes

En 2013, la communauté de communes a été associée à l'élaboration des SCoT des communautés de communes de de Villers-Cotterêts – Forêt de Retz, du canton d'Oulchy-le-Château, du pays du Sud de l'Aisne

### Accompagner les communes lors de l'élaboration de leur document d'urbanisme

En 2013, la communauté de communes a été associée à l'élaboration des Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) des communes d'Allemant et de Laffaux.

Cette association se concrétise par un accompagnement des communes lors des réunions des commissions locales d'urbanisme et par des échanges avec les bureaux d'études missionnés par les communes.

Après arrêt du projet de PLU par le conseil municipal, la communauté de communes a été sollicitée pour émettre un avis en sa qualité de Personne Publique Associée.

La CCVA est également associée à l'élaboration des PLU des communes limitrophes à son territoire.

### Se doter d'outils performants pour améliorer la connaissance du territoire

En 2013, la mise en œuvre du Système d'Informations Géographiques (SIG) s'est poursuivie par intégration de différentes couches d'informations (modes d'occupation des sols, consommation des espaces agricoles et naturels, étalement urbain, zonages PLU, espaces naturels, milieux humides).

Le SIG est l'outil de suivi de la mise en œuvre du SCoT et intègre progressivement les indicateurs pertinents pour son évaluation.

La mise à jour annuelle des données cadastrales a été réalisée et permet à l'ensemble des communes de consulter le cadastre en ligne à partir de la page d'accueil du site internet de la CCVA.

En 2013, 4 nouveaux PLU communaux ont été mis en ligne et sont désormais consultables par les élus et le grand public : Allemant, Laffaux, Glennes et Longueval-Barbonval.

Au total, 19 Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) et 1 carte communale sont désormais consultables sur le site internet de la CCVA.

### Expérimenter le transport à la demande

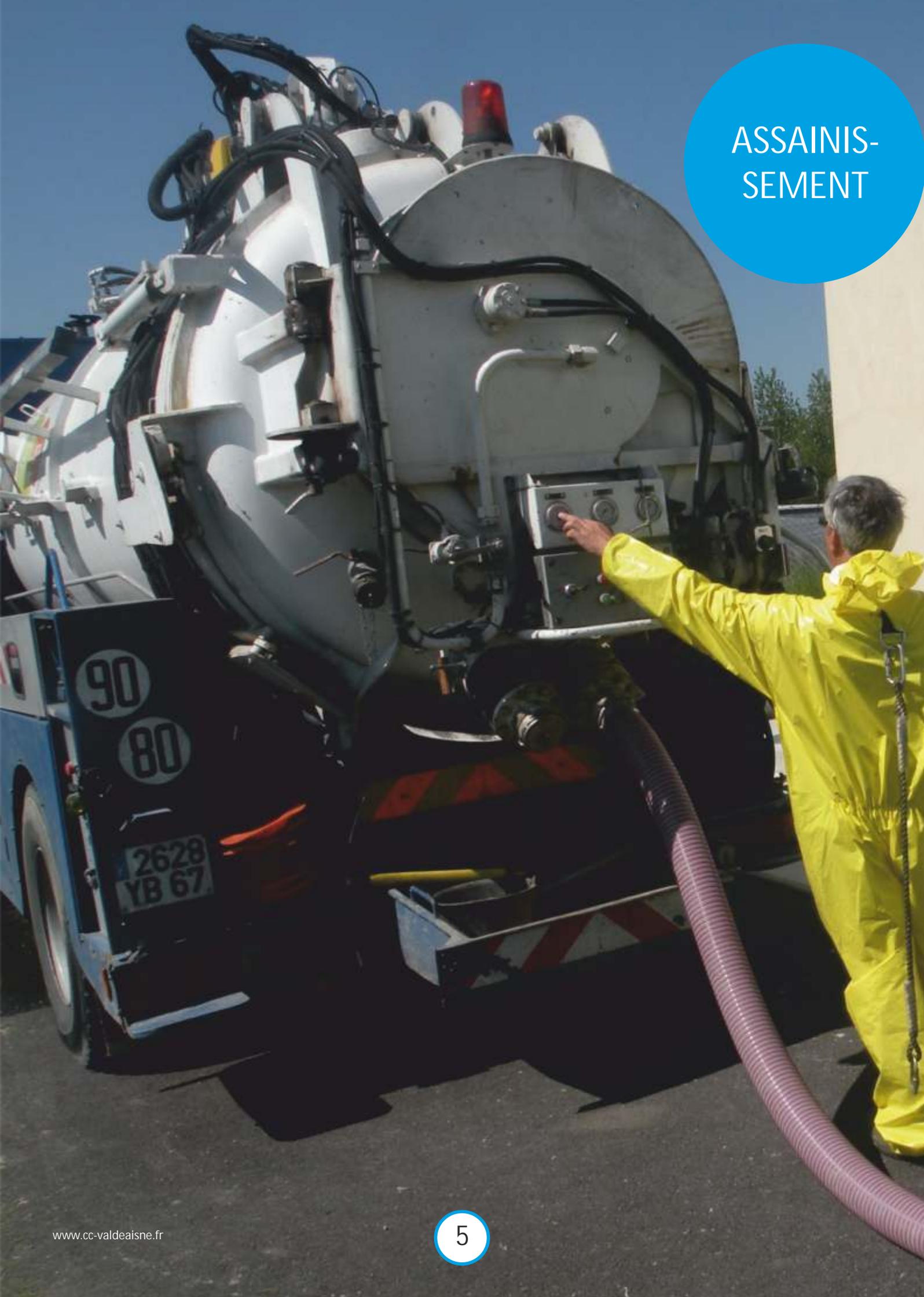
Le transport à la demande rural (TAD) OBUS a été mis en place en juin 2009 par une dizaine de communes dans le cadre d'une expérimentation et sous la forme d'un groupement de commande. Il s'agit d'une expérimentation, pour une durée de trois ans, rendue possible par la délégation provisoire de la compétence « Transport » de la part du Conseil général de l'Aisne. Cette expérimentation a été reconduite en 2013 avec 27 communes.

Les communes sont accompagnées par la communauté de communes du Val de l'Aisne dans le suivi administratif et financier de ce dossier (assistance à maîtrise d'ouvrage).

OBUS dessert les 27 communes participantes au groupement de commande : Allemant, Bazoches-sur-Vesle, Braine, Brenelle, Chassemy, Chavignon, Chavonne, Couvrelles, Cys-la-Commune, Dhuizel, Filain, Glennes, Laffaux, Limé, Longueval-Barbonval, Nanteuil-la-Fosse, Paars, Pargny-Filain, Perles, Presles-et-Boves, Saint-Mard, Sancy-les-Cheminots, Vailly-sur-Aisne, Vasseny, Vaudesson Vauxcéré et Villers-en-Prayères). Le TAD assure également la desserte de Soissons, Anizy-Pinon et Fismes (Gares SNCF).

Avec 2927 transports réalisés en 2013, la fréquentation est en légère augmentation par rapport à l'année précédente.

# ASSAINIS- SEMENT



La communauté de communes gère en régie les systèmes d'assainissement collectif (réseau + stations) des communes de Braine, Bucy-le-Long, Ciry-Salsogne (lotissement des Tournelles), Chivres-Val, Celles-sur-Aisne, Condé-sur-Aisne, Longueval (lotissement), Missy-sur-Aisne, Pargny-Filain et Vailly-sur-Aisne. Au total, ce sont près de 3470 habitations qui sont raccordées au réseau public d'assainissement collectif.

Les communes de Chivres-Val, Celles-sur-Aisne, Condé-sur-Aisne et Missy-sur-Aisne disposent de réseau mais pas encore de station.

À l'exception de Vailly-sur-Aisne, le système d'assainissement est de type séparatif, ce qui signifie que les eaux usées (ménagères et industrielles) et les eaux pluviales (ruissellement de toiture, voirie...) sont recueillies dans des canalisations distinctes.

En 2013, les eaux usées ont été acheminées sur 57 km de réseaux. Dans les points bas, où l'eau ne peut s'évacuer gravitairement, des stations de relevage relèvent le niveau des eaux. On compte en 2013, 15 postes de relèvement. Le poste de refoulement de la rue Guynemer à Bucy a été réhabilité.

Enfin, pour éviter les débordements par temps de pluie, le réseau est équipé de déversoirs d'orage qui évacuent directement à la rivière les eaux diluées excédentaires. Le territoire du Val de l'Aisne compte 3 déversoirs d'orages et un bassin d'orage.

Chaque année, des programmes de réhabilitation, de renouvellement et d'extension de réseaux sont réalisés sur l'ensemble du territoire. En 2013, 170 ml de réseaux ont été renouvelés (Braine), 11 branchements au réseau réalisés et 5,6 km de réseaux curés.

## Les 6 stations d'épuration du Val de l'Aisne

En 2013, environ 272 000 m<sup>3</sup> d'eaux usées ont été traités dans les 6 stations d'épuration du Val de l'Aisne.

Les travaux de reconstruction de la station d'épuration de Braine ont débuté en janvier 2013. Ils se sont poursuivis tout au long de l'année. La mise en eau de la station d'épuration est prévue au mois de juin 2014.

## Les études d'assainissement

Suite à une étude diagnostique du système d'assainissement de Bucy-le-Long, des travaux de réhabilitation du réseau d'eaux usées des rues Guynemer, Clémenceau et du Château ont été préconisés. En 2013, une mission de maîtrise d'œuvre a permis de concevoir le projet de reconstruction du réseau rue Guynemer.

L'étude diagnostique de l'assainissement des réseaux d'assainissement de Missy-sur-Aisne et Chivres-Val lancée fin 2012 sur les communes de Missy-sur-Aisne et Chivres Val s'est poursuivie. Les objectifs sont de déterminer les travaux à effectuer sur les réseaux afin de limiter les intrusions d'eaux claires, de définir les modalités de raccordement entre Chivres et Missy et de dimensionner la future unité de traitement pour

ces deux communes.

## Le contrôle de conformité des branchements domestiques

L'utilisateur a l'obligation de se raccorder au réseau dans les secteurs desservis par un collecteur public d'assainissement. Le contrôle de conformité des branchements neufs est réalisé par le service assainissement, tandis qu'un prestataire assure pour le compte de la communauté de communes le contrôle lors des ventes.

# 272 000 m<sup>3</sup> d'eaux usées traitées

## Les aides à la réhabilitation (SPANC)

La communauté de communes a mis en place en 2008 un dispositif d'aide financière pour encourager la réhabilitation des dispositifs d'assainissement non collectif. Cette aide est ouverte à tous les habitants de la communauté de communes, sans condition de ressource, sous réserve de la signature d'une convention avec la CCVA et de la réalisation des contrôles de conception avant travaux et de bonne réalisation après travaux. Elle est attribuée dans la limite des crédits disponibles et est cumulable avec d'autres aides. En 2013, la CCVA a subventionné 51 réhabilitations pour un montant de 31 130 €



---

## L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

---

### Les contrôles

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC), créé en 2004, assure depuis cette date la vérification technique de la conception et de la bonne exécution des ouvrages d'installations nouvelles ainsi que le diagnostic périodique des installations existantes. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2011, le service assure le contrôle de fonctionnement des installations lors de toute transaction d'un bien immobilier, lorsque le dernier certificat de contrôle date de plus de trois ans

Au cours de l'exercice 2013, 695 contrôles ont été réalisés. 80 demandes d'avis sur projet ont été reçues en vue de la mise en place ou de la réhabilitation d'un dispositif d'assainissement autonome sur des parcelles non desservies par le réseau collectif. 70 avis sur réalisation ont été instruits. 75% de l'activité correspond aux prestations réalisées sur le contrôle de l'existant (fonctionnement et vente).

### Les vidanges des installations à prix réduit

Par le biais d'un marché passé avec un prestataire, la CCVA permet aux habitants de vidanger leur fosse toutes eaux à prix réduit (141,24 € pour 3 vidanges groupées au minimum). 170 vidanges ont été réalisées en 2013.

### Le conseil et la sensibilisation des usagers

En plus des contrôles, les techniciens du SPANC conseillent les particuliers pour l'entretien et l'amélioration du fonctionnement de leur système d'assainissement.

Le SPANC a également pour objectif de faire prendre conscience aux usagers des pollutions générées par l'absence de traitement des eaux usées rejetées ou par un traitement inefficace.

### La réhabilitation groupée des installations d'assainissement

Aizy-Jouy fait l'objet d'une opération de réhabilitation des systèmes d'assainissement autonomes financée par des subventions de l'Agence de l'eau (60%) et de la CCVA (10%).

Pour cette opération, le rôle du SPANC est crucial : il contrôle toutes les installations de la commune et réalise, pour celles qui ne sont pas conformes, une enquête parcellaire complète. Cette dernière permet de déterminer précisément le projet de réhabilitation et d'établir un devis estimatif. Si le propriétaire décide de faire réaliser les travaux, le SPANC assure le suivi approfondi du chantier.

A Aizy-Jouy, 52 particuliers se sont engagés à réhabiliter leur assainissement. En 2013, 28 conventions d'aides ont été signées et 18 particuliers ont réalisé les travaux.

**695 contrôles réalisés**  
**51 réhabilitations aidées**



# DÉCHETS MÉNAGERS

---

# LA COLLECTE

---

La communauté de communes fait appel à des prestataires privés pour l'ensemble des collectes.

## La collecte des ordures ménagères

Elles sont collectées une fois par semaine en porte à porte. Elles sont présentées en sac/bac fournis par les habitants ou en bac pour les immeubles, bâtiments administratifs communaux et dans les points de regroupement.

4 473,5 tonnes d'ordures ménagères ont été collectées en 2013 soit **217 kg / habitant**. Entre 2012 et 2013, le tonnage d'ordures ménagères a augmenté de 1,3%. Ce phénomène est dû à l'intégration de Courcelles-sur-Vesle au 1<sup>er</sup> janvier 2013.

## La collecte des emballages ménagers

Les papiers/cartons, flaconnage plastique et les métaux sont collectés toutes les 2 semaines en un seul flux recyclable, en porte à porte, en bacs roulants (bac à couvercle jaune) fournis par la CCVA. La maintenance et le renouvellement du parc sont assurés par la CCVA.

1 266,6 tonnes d'emballages collectées (1 254 t. en 2012), soit **61,5 kg / habitant**.

## La collecte du verre

Les particuliers sont invités à déposer leur verre dans les 110 conteneurs disposés dans les communes de la CCVA.

782 tonnes de verre ont été collectées (38 kg / habitant) ce qui représente une baisse de 7,74% par rapport à 2012.

## La collecte des déchets d'activité de soin à risque infectieux (DASRI)

La collecte des DASRI (aiguilles, lancettes...) a été mise en place en 2007 pour apporter un service adapté aux besoins spécifiques des patients en automédication. Les boîtes sont distribuées et collectées via les 4 pharmacies du territoire et sont acheminées dans un centre d'incinération agréé une fois par trimestre. 652 boîtes de 2 litres ont été collectées et détruites en 2013 (583 en 2012).

---

# LE TRI ET LE TRAITEMENT

---

## Les déchetteries

Chaque habitant de la communauté de communes a accès à une déchetterie. La déchetterie de Presles-et-Boves est accessible à tous les particuliers. Celles d'Allemant, Fismes et Villeneuve-St-Germain sont accessibles uniquement aux habitants des communes limitrophes.

La déchetterie de Presles-et-Boves est gérée en régie directe par la communauté de communes tandis que les autres le sont par des collectivités ou des sociétés avec lesquelles la CCVA a passé convention.

En 2013, 2 786 tonnes de déchets y ont été collectées à Presles-et-Boves, soit une augmentation de 11 % par rapport à 2012.

## Le transfert et l'enfouissement des déchets

Les ordures ménagères sont acheminées vers la plate-forme de transfert de Villeneuve-St-Germain où elles sont pesées et momentanément stockées avant d'être enfouies au centre de stockage de Valor'Aisne à Grisolles.

## La valorisation des recyclables

Les emballages ménagers et les papiers sont conduits au centre de tri de Valor'Aisne à Villeneuve-St-Germain où ils subissent un tri affiné et sont conditionnés avant d'être expédiés vers les filières de recyclage. PAPREC France reprend les bouteilles et flacons plastiques, SEMARDEL, les papiers et cartons, REVIPAC et NOVATISSUE les briques alimentaires, UDREP, les journaux, revues et magazines, REGEAL AFFIMET,

l'aluminium, SITA et CHAZELLE l'aluminium.

Le verre est amené au centre de traitement de Rozet-Saint-Albin où il est lavé et trié avant d'être transporté chez Saint-Gobain Emballage à Crouy.

## La valorisation des végétaux

La déchetterie de Presles-et-Boves collecte les déchets verts. Ceux-ci sont traités par Sita qui a restitué 30 m<sup>3</sup> de compost à la CCVA. Ce compost a été distribué gratuitement à 126 foyers du Val de l'Aisne les 6 et 7 avril à l'occasion de la Semaine du Développement Durable.

Par ailleurs, la communauté de communes vend des composteurs individuels en bois d'une capacité de 565 litres (37 composteurs vendus en 2013).

### L'ambassadeur du tri

L'ambassadeur du tri contrôle le contenu des bacs de tri (bacs jaunes). Lorsqu'il constate des erreurs de tri graves ou nombreuses, il rencontre, lorsque cela est possible, l'occupant du logement afin de lui indiquer les bons gestes de tri. En cas d'absence, il appose un autocollant « refus de collecte » sur le bac et dépose dans la boîte à lettres une carte sur laquelle sont expliqués les motifs du refus. Les bacs jaunes comportant de petites erreurs de tri sont collectés mais leurs propriétaires sont informés de ces erreurs.



TOURISME  
PATRIMOINE

Fort de Condé



Hôtel à insectes, Bucy-le-Long

# METTRE EN VALEUR ET FAIRE DÉCOUVRIR LE PATRIMOINE

## Le fort de Condé : 10 ans d'ouverture au public

Le fort de Condé est le site touristique majeur du Val de l'Aisne. Géré par la communauté de communes, il accueille le public 7 jours sur 7 de la mi-avril à la mi-novembre. En 2013, l'objectif d'atteindre de nouveau les 10 000 visiteurs a été atteint avec 10 650 entrées pour un chiffre d'affaires (entrées + boutique + buvette) de 34 110€.

Le fort est animé tout au long de la saison touristique par des événements organisés ou accueillis par la communauté de communes, avec cette année un programme étoffé pour fêter les 10 ans d'ouverture du fort au public :

- Concert de Tichot le 16 avril
- Spectacle de voltige équestre le 5 mai
- Exposition « Gravures de Poilus » du 1<sup>er</sup> juin au 14 août
- Le Cabaret des enrégés en juin
- Les Misérables, comédie musicale le 25 juin
- « Voyage en bordure du bout du monde » le 19 juillet
- Fort en fête les 29 et 30 juin
- Exposition ARBRES du 24 août au 8 novembre

Plusieurs opérations de remise en valeur de l'arboretum ont été menées : une exposition intitulée « ARBRES », la création d'un sentier accessible aux personnes à mobilité réduite (PMR) avec l'aide du Conseil Général et de l'Union européenne (Interreg), la mise en place d'une visite guidée des ateliers d'artisans du bois, des contes au pied des arbres... Le fort a rejoint officiellement fin 2013 le réseau des sites pédagogiques de Picardie grâce à son arboretum. Un hôtel à insectes a également été implanté sur le site et une quinzaine d'hôtels a été offerte aux écoles du territoire.

## Un office de tourisme dynamique

L'office de tourisme est basé au fort de Condé ce qui permet un accueil du public 7/7 jours d'avril à novembre. Les communes de Bucy-le-Long, Braine et Vailly-sur-Aisne hébergent un point d'accueil touristique alimenté par l'office de tourisme. Le budget de l'office est financé en partie par la taxe de séjour (13 000 € en 2013).

L'office de tourisme publie et diffuse de la documentation touristique (carte touristique...), renseigne les visiteurs et touristes en direct, par téléphone et par mail.

L'équipe de l'office de tourisme participe régulièrement à des événements pour ou avec des professionnels du tourisme : foire aux dépliants, organisation de rencontres pour les professionnels locaux du tourisme, rencontres du réseau Trésor & Merveilles, animation de stands sur les salons régionaux, nationaux et internationaux (salon du tourisme à Bruxelles) ...

L'office organise également des manifestations sur l'ensemble du territoire :

- Festival de musique classique « FestiVal de l'Aisne » (9 juin à Bucy-le-Long, 23 juin à Pont-Arcy),
- Projection en plein air d'Un long dimanche de fiançailles, à Axoplage.
- 1<sup>ère</sup> édition du rallye touristique du Val de l'Aisne, sur 9

communes au départ de Mont-Notre-Dame, pour faire découvrir des villages méconnus

Après un inventaire du patrimoine réalisé en 2012, un projet de mise en valeur touristique du patrimoine de la CCVA a été validé en juillet 2013 par la commission tourisme pour une mise en œuvre progressive. Dans ce cadre a été lancé en 2013 une campagne d'interprétation du patrimoine : les deux premiers panneaux ont été posés au château de la Folie, à Braine. Le projet comprend également le développement des actions de l'office de tourisme, un meilleur accompagnement des acteurs du territoire, la création d'outils de découverte ludiques et multimédias.

## La randonnée

Plus de 300 km de chemins de randonnée sont aujourd'hui entretenus et mis en valeur par la communauté de communes. 15 itinéraires pédestres et équestres sont en ligne sur le site [www.randonner.fr](http://www.randonner.fr).

Chaque année une randonnée intercommunale est organisée par l'office de tourisme pour faire découvrir le petit patrimoine local dans une ambiance chaleureuse. En 2013 elle a eu lieu à Serval et a rassemblé 120 marcheurs. A l'arrivée, les marcheurs pouvaient acheter des produits locaux vendus directement par les producteurs ou par l'office de tourisme.

Le premier circuit de randonnée équestre de l'Aisne a été créé dans le Val de l'Aisne. Il doit être complété par une deuxième boucle sur le nord de la communauté de communes en 2015. Ces boucles, qui communiqueront entre elles, permettront de créer une offre de circuit d'une durée de 5 à 7 jours pour les cavaliers et donnent la possibilité aux touristes de rester sur le territoire pour y consommer de l'hébergement, des événements, de la restauration...

## Une équipe technique polyvalente

L'équipe technique est dédiée à l'entretien du fort de Condé (monument et abords), des circuits de randonnée, des espaces verts de la déchetterie et du siège de la communauté de communes ; elle réalise également divers travaux sur les constructions communautaires.

Elle se charge enfin du transport et du montage du podium que la CCVA met à la disposition des communes.

ENFANCE  
JEUNESSE



Jeunesse en fête

# DÉVELOPPER LES PROJETS CULTURELS AVEC LES ÉCOLES

## Projet culturel : le conte

Depuis 2005, la communauté de communes développe auprès des enfants un projet culturel, alliant pratique et diffusion artistique. Son articulation permet de toucher un maximum d'enfants puisque la thématique est abordée à la fois pendant le temps libre et pendant le temps scolaire. C'est aussi un moyen de faire prendre conscience à l'enfant de la pratique artistique dans sa globalité (apprentissage et représentation). Il est mené conjointement avec la Ligue de l'enseignement de l'Aisne. Un partenariat est établi avec l'Éducation nationale (circonscription du Soissonnais) sur le volet scolaire.

Les objectifs du projet sont d'apporter une offre culturelle variée sur le territoire, de favoriser l'épanouissement des enfants à travers la découverte d'une pratique artistique et de répondre aux besoins culturels du milieu rural.

Le projet se déroule en 5 étapes

- la formation des animateurs d'accueil de loisirs (6 participants)
- les initiations en accueil de loisirs (150 enfants)
- un temps pédagogique à destination des enseignants (60 enseignants)
- la diffusion de spectacles en milieu scolaire (1760 élèves et enseignants)
- la pratique artistique à l'école (5 classes)

La Communauté de communes a travaillé sur ce projet avec la compagnie du Théâtre des Mots.

## Les ateliers du patrimoine

En partenariat avec la Ligue de l'enseignement de l'Aisne et l'Éducation nationale (circonscription du Soissonnais), la CCVA a mis en place des ateliers patrimoine. Ils se dérouleront sur 2 années scolaires (2012-2013 et 2013-2014) et concerneront 20 classes par an.

Les objectifs de ces ateliers sont la découverte du patrimoine local par le biais de visites et d'un travail effectué en classe, de favoriser le positionnement de l'élève dans son cadre de vie et de valoriser le travail des élèves au travers d'une restitution publique de leur création.

Les parcours proposés :

- L'histoire et l'architecture : l'église de Mont-Notre-Dame et le fort de Condé
- La nature : le sentier des rives de l'Aisne et l'arboretum Fort de Condé
- Le Moyen-âge : l'abbatiale Braine et le château la Folie
- Arts plastiques : Artiste KAHAM
- L'eau : la station d'épuration Monampteuil et le lavoir de Filain

En septembre et octobre, chaque classe a visité le parcours choisi par l'enseignant. D'octobre à décembre, elles ont travaillé en classe sur une restitution de leur découverte qui a été présentée au cours d'une exposition qui s'est tenue en janvier 2014 à la CCVA.

# DÉVELOPPER LES ACTIONS EN DIRECTION DES ADOLESCENTS

## Projet collège

Le « projet collège » permet d'aborder avec des adolescents des points sensibles (la vie sexuelle et affective des adolescents en 2013) par le biais des arts. Il est mené en partenariat avec la Ligue de l'enseignement de l'Aisne. En 2013, il a été développé au collège de Vailly-sur-Aisne avec les services de santé scolaire et un professeur de SVT. Le 19 octobre a été diffusé le spectacle « Parle moins fort si c'est d'amour » de la Cie Nomades auprès de 50 élèves de 3<sup>ème</sup>. Le spectacle a été suivi d'un échange.

## Accompagnement de la Junior association

Le groupe de travail composé d'adolescents créé en 2009 s'est constitué en « Junior association » sous la dénomination « Les Picardos ». Elle a pour but de mettre sur pied des actions intercommunales à destination des jeunes du territoire et est accompagné dans ses démarches par la CCVA.

## Sorties culturelles et de loisirs

Les sorties sont un moyen d'enrichir les jeunes en leur faisant

découvrir d'autres univers et d'autres cultures et en s'ouvrant aux autres. Elles leur permettent aussi de se responsabiliser.

La CCVA a mis en place une politique tarifaire afin que ces sorties soient accessibles à tous. Le coût d'une sortie à la journée est de 20 € par enfant et de 40 € pour un week-end. Il comprend les billets d'entrée, le transport, l'encadrement et les repas.

- Journée à Paris (23 mars) : visite guidée de la conciergerie et visite guidée du stade de France

## Jeunesse en fête (18 mai)

Cette journée est organisée en alternance avec « Aprem 'en fête ». Elle s'est déroulée sur le site de la Communauté de communes du Val de l'Aisne. 1090 visiteurs sont venus sur le site. Les enfants de 0 à 17 ans ont pu participer à divers ateliers : manuels, sportifs, artistiques. Cette journée est organisée avec de nombreux partenaires, associations, fédérations et communes du territoire.

- Journée à Paris (12 octobre) : Visite guidée du muséum d'histoire naturelle et sortie à aquaboulevard
- Week-end au Futuroscope (30 novembre et 1 décembre)

### Séjour de vacances à Morteau dans le Jura (du 27 juillet au 3 août)

19 adolescents, encadrés par une directrice et trois animateurs, étaient hébergés dans un gîte libre à Morteau. Programme : Saut du Doubs, Canyoning, descente en rappel, spéléologie, accrobranche, visite guidée de Besançon, visite d'une fromagerie, piscine, bowling, restaurant, veillées

### Semaine ados (du 26 au 30 août)

22 jeunes ont bénéficié d'activités culturelles, de loisirs et ludiques à la journée. Programme : Fort de Condé, télési nautique et bouée, musée des métiers d'antan de Saint-Quentin, piscine, Pierrefonds : Visite guidée du château de Pierrefonds, Parc Astérix

### Entr'en Scène

Ce projet, fondé sur des valeurs de partage, de mélange et de découverte, est né en 2011. Il est l'aboutissement d'un an de collaboration avec la Compagnie des Mélangeurs. Son objectif

est de faire découvrir à des adolescents la vie d'une compagnie et des artistes. 7 adolescents ont créé avec les artistes de la compagnie un spectacle « Entr'en Scène ». Leur spectacle a été joué lors de Jeunesse en Fête et en première partie du spectacle de la compagnie « Mirages ».



Séjour de vacances, Jura

## ACCOMPAGNER LES STRUCTURES ŒUVRANT DANS LE DOMAINE DE L'ENFANCE ET DE LA JEUNESSE

### Action sport (octobre)

En partenariat avec l'association Free Squad H, la communauté de communes a organisé des initiations au Spider H cube pendant les vacances d'octobre dans les ALSH de Ciry, Braine, Longueval et Vailly (environ 80 enfants de 6 à 12 ans)

### Activités nautiques (juillet)

70 enfants des accueils de loisirs de Braine, Bucy, Chavignon, Ciry, Longueval et Vailly ont passé leur brevet de natation de 25m afin de bénéficier ensuite de 2h de canoë ou de catamaran à la base nautique de Cap'Aisne.



### Aide à la mobilité

2 mini bus sont prêtés gratuitement aux associations et accueils de loisirs du territoire qui développent des activités en direction des jeunes.

**Mise à disposition gratuite de matériel** auprès des accueils de loisirs : casques VTT, des malles thématiques (sport, cirque...), matériel de camping

### Initiation à l'environnement

En avril, les ALSH de Braine, Ciry, Longueval et Vailly ont participé au projet environnement qui portait en 2013 sur le thème de la nutrition.

Après l'intervention d'une diététicienne, les enfants se sont tous retrouvés à la CCVA. Chaque ALSH avait réalisé le goûter de son choix, à faire déguster à tous, ainsi qu'un support vidéo.

### La formation des animateurs

Dans un souci de qualification des animateurs des accueils de loisirs, la CCVA propose aux jeunes résidant sur le territoire, une aide au financement des formations. La CCVA a accordé 6 bourses BAFA base, 10 bourses de perfectionnement BAFA à des jeunes du territoire.

La CCVA a proposé une formation des directeurs d'ALSH. 6 directeurs du territoire du Val de l'Aisne ont ainsi bénéficié en mars et en avril de 2 jours de formation sur le thème du

« signalement d'enfants en danger ». Cette formation était organisée en lien avec les communautés de communes du Pays de la Vallée de l'Aisne et du Val de l'Ailette.

#### Attribution de subventions aux associations et communes

Les associations et communes œuvrant dans le domaine enfance jeunesse et répondant aux objectifs définis par la

commission enfance jeunesse dans le cadre d'un appel à projet peuvent bénéficier d'une subvention de la CCVA. 24 898 € ont été attribués à 31 projets mis en place par 18 structures.

---

## FAVORISER L'ACCUEIL DES JEUNES ENFANTS

---

**Le Relais Assistantes Maternelles (RAM)** a pour objectifs d'informer, orienter, favoriser l'accès aux droits pour les familles, les candidat(e)s à l'agrément et les professionnels. Il doit aussi contribuer à la professionnalisation de l'accueil individuel et participe à l'observation des conditions locales d'accueil des jeunes enfants.

Assistantes maternelles et parents sont informés de l'actualité du RAM via la publication des « Z'infos de la Marotte », le journal d'informations trimestriel du RAM.

#### Les permanences du RAM

L'animatrice tient des permanences hebdomadaires dans les communes de Braine (mardi de 10h à 12h) de Bucy-le-Long (lundi de 14h à 16h) et de Vailly-sur-Aisne (mardi de 14h à 16h). Elle peut également se déplacer dans toutes les autres communes du territoire sur rendez-vous et sous réserve de salle disponible.

#### Les rencontres thématiques du RAM

Chaque mois, le RAM organise des rencontres sur des thèmes variés dans les communes de Bazoches-sur-Vesle, Braine, Bucy-le-Long, Chassemy, Longueval-Barbonval et Vailly-sur-Aisne.

- Janvier : L'accueil de l'enfant porteur de handicaps
- Février : Diffusion du film « Bébé » suivi d'un débat
- Mars : Autour du livre
- Avril : Créer un livre avec et pour les enfants
- Mai : L'importance du jeu dans le développement de l'enfant
- Juin : L'aménagement des coins jeux
- Juin : Présentation du multi-accueil
- Septembre : Le développement psychomoteur de l'enfant
- Octobre/novembre : Eveil musical et enregistrement d'un CD
- Décembre : Atelier de Noël

#### Les animations du RAM

- Les mercredis récréatifs

Deux mercredis par mois, le RAM propose aux petits, accompagnés d'un parent ou d'une assistante maternelle, une activité manuelle au siège de la communauté de communes de 9h30 à 11h30

- La « sortie famille » à la Ferme des autruches à Verneuil-sous-Coucy (10 juillet).

Cette sortie est l'occasion de rassembler parents, assistantes maternelles et enfants du territoire. Ils ont ainsi la possibilité de passer une journée à la découverte d'un site du département.

- La journée peinture (27 juin) est pour les tout-petits une découverte et pour les plus grands l'occasion de s'amuser avec la peinture.

- Le spectacle de fin d'année (12 décembre, CCVA)

« La Dames aux Secrets » de la Compagnie l'Arbre à Couleurs.

- Ateliers de langage des signes : « Signe-moi un mouton » (novembre et décembre)

Le RAM a mis en place 6 ateliers de langage des signes pour les bébés afin d'apprendre aux adultes à communiquer avec eux avant qu'ils ne sachent parler.

#### Création d'un multi-accueil

Un multi-accueil est un établissement destiné à accueillir collectivement des enfants de 4 mois à 6 ans. Les enfants y sont encadrés par des professionnelles de la petite enfance. L'accueil peut être régulier (de type crèche) ou ponctuel (de type halte-garderie). Les deux sites de Bucy-le-Long et de Braine sont en cours d'aménagement pour une ouverture en 2014.



# FONCTIONNEMENT ET RESSOURCES

## LES INSTANCES DE DÉCISION

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2013, date de l'entrée de Courcelles-sur-Vesle, la communauté de communes du Val de l'Aisne regroupe 64 communes représentées par 79 délégués communautaires titulaires.

### L'exécutif

Présidente : Annick VENET

- 1<sup>er</sup> vice-président : Ernest TEMPLIER (Finances)
- 2<sup>e</sup> vice-président : François RAMPENBERG (Economie et Tourisme)
- 3<sup>e</sup> vice-président : André NAWROT (Aménagement et urbanisme)
- 4<sup>e</sup> vice-président : Alain FOUCON (Déchets ménagers)
- 5<sup>e</sup> vice-président : Jean CHABROL (Assainissement)
- 6<sup>e</sup> vice-président : Nicole BOUYER (Enfance-Jeunesse)
- 7<sup>e</sup> vice-président : Daniel GARD (Patrimoine)

### Le conseil communautaire

Aizy-Jouy : Amadeo NECA

Allemant : Marc HENNEVEUX

Augy : Daniel FITUCH (B)

Bazoches-sur-Vesle : Nicolas DEMOURY

Blanzay-les-Fismes : Dominique FERTE

Braine : Patrick PETITJEAN, François RAMPENBERG (B),

Stéphane TOURTEAUX, Stéphane WEBER

Braye : José GODFRIN (B)

Brenelle : Michel HAMOT

Bruys : Marc HENRY

Bucy-le-Long : Jean-Pierre BATTISACCHI, Jackie DOUBLET,

André NAWROT (B), Thierry ROUTIER

Celles-sur-Aisne : Pascal AUROUX

Cerseuil : Jacques GUYOT

Chassemy : Corinne FOUGEROUSE, Ernest TEMPLIER (B)

Chavignon : Daniel GARD (B), Patrick KAMINSKI

Chavonne : Frédérique CAZZOLA (B)

Chéry-Chartreuve : Thierry DECAUCHE

Chivres-Val : Vincent CHOQUENET, Robert LETANG (B)

Ciry-Salsogne : Martine GILLOT, Jean-Pierre SOSSON (B)

Clamecy : Nadège KARBOWNICZEK

Condé-sur-Aisne : Guy ROUX (B)

Courcelles-sur-Vesle : Luc TORDEUX

Couvrelles : Jean CHABROL (B)

Cys-la-Commune : Catherine OUBLIN

Dhuizel : Marc VOITURON

Filain : Hubert DEVRIENDT

Glennes : Alain COLPART

Jouaignes : Philippe GAUTIER

Laffaux : Jean-Luc BEGUIN

Lesges : Jérôme CHAUVIN

Lhuys : Christian JAUNEAU

Limé : Benoît PASCARD

Longueval-Barbonval : Martine LE CORRE (B)

Margival : Jean-Pierre POLETZ

Merval : Philippe FERTE

Missy-sur-Aisne : Nicole BOUYER (B), Claude MADIOT (B)

Monampsteuil : Claude COURTET

Mont-Notre-Dame : Christian AOSMAN, René-Claude RONDEAUX

Mont-Saint-Martin : Alain FOUCON (B)

Nanteuil-la-Fosse : Jacques CORNU-LANGY

Neuville-sur-Margival : André CAER

Ostel : Didier NIQUET (B)

Paars : Emmanuel BLIN

Pargny-Filain : Pascal OZENNE (B)

Perles : Christophe GIRARDIN

Pont-Arcy : Cyril ROUSSEAU

Presles-et-Boves : Maurice DELAITRE

Quincy-sous-le-Mont : Patrick BOCHET

Réville : Jacques FERY

Saint-Mard : Christian CHATEL

Saint-Thibaut : Claudine HORBLIN

Sancy-les-Cheminots : Michel LEMAIRE

Serval : Serge MOUSSEAUX (B)

Soupir : Evelyne LIBREGS

Tannières : Fabien LE ROUX

Terny-Sorny : Bruno SAUVAGE

Vailly-sur-Aisne : Annick VENET (B), Roger DENIS, René

STAQUET, Serge VERON

Vasseny : Jean-Philippe BARBE (B)

Vaudesson : Claude QUESADA (B)

Vauxcéré : Yves MENU

Vauxtin : Joanne DEGOUVE

Vieil-Arcy : Roger DUBOIS

Villers-en-Prayères : Blandine GRUNDELER

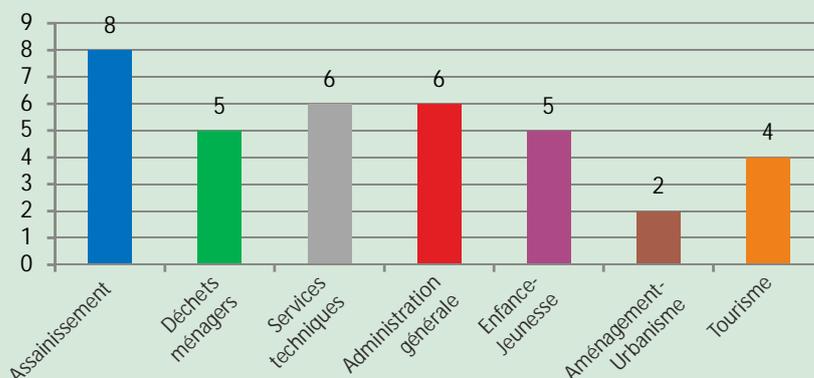
Villesavoye : Valérie PAINT

Vuillery : Martine NIVART

Les délégués dont le nom est suivi d'un (B) sont également membres du Bureau.

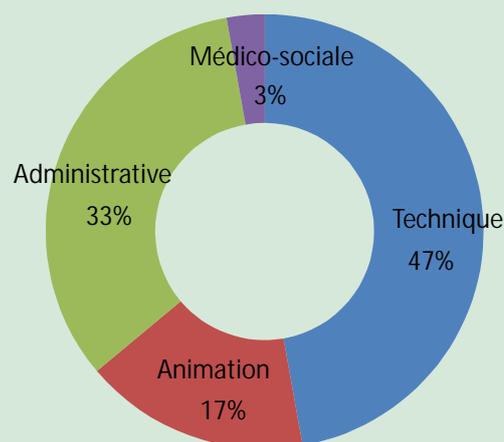
## Répartition de l'effectif par services au 31/12/2013

La représentation de chaque service est relativement équilibrée. La faible part du service Aménagement et urbanisme est due au faible niveau d'intégration de cette compétence. Les services liés à l'environnement (assainissement et déchets) représentent 36% des effectifs communautaires.



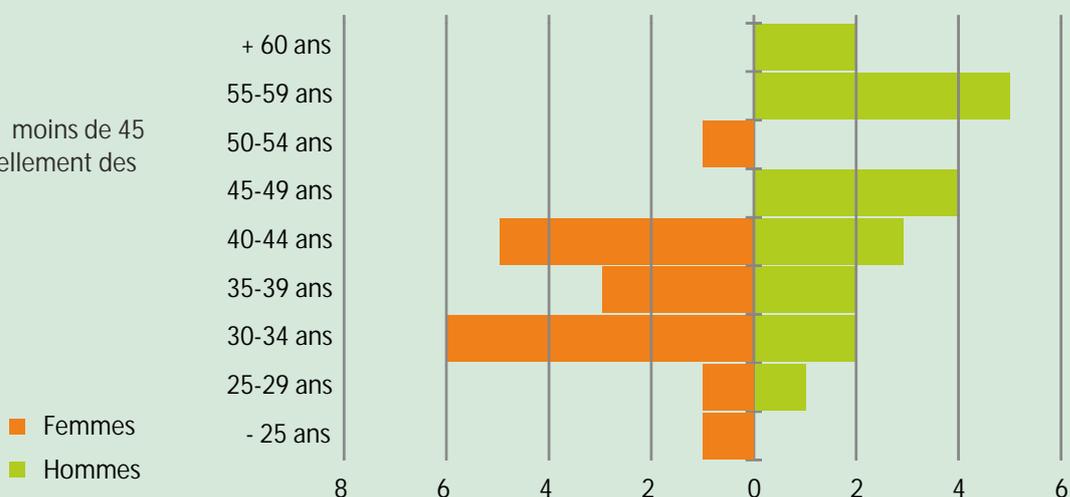
## Répartition de l'effectif par filières au 31/12/2013

La filière technique représente presque la moitié des effectifs. Cela est le reflet des missions de la communauté de communes très marquée par les services environnement et les services techniques. Un tiers des postes relève de la filière administrative.

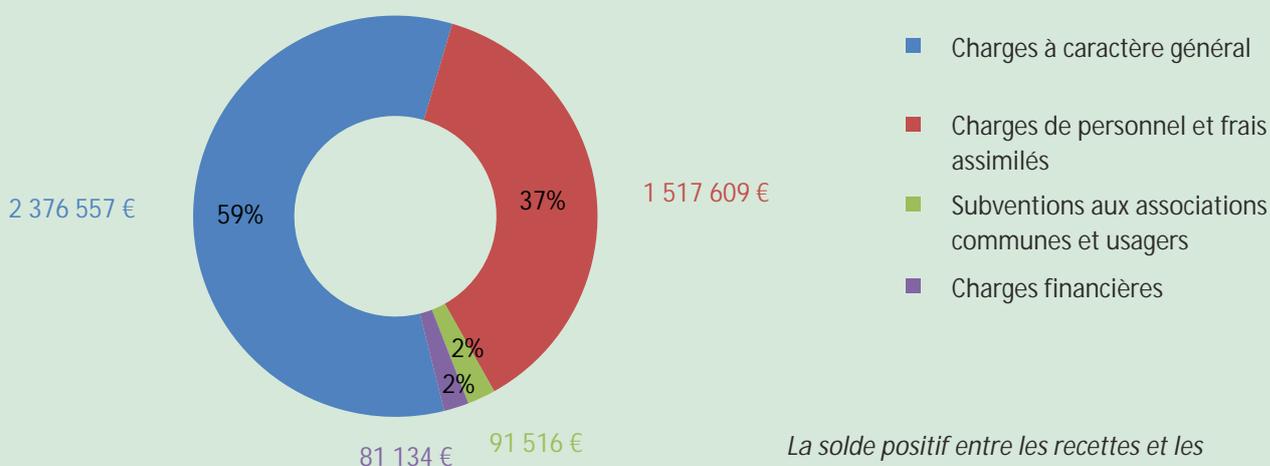


## Pyramide des âges au 31/12/2013

Les deux tiers des effectifs ont moins de 45 ans. 20% des effectifs (essentiellement des hommes) ont 55 ans et plus.

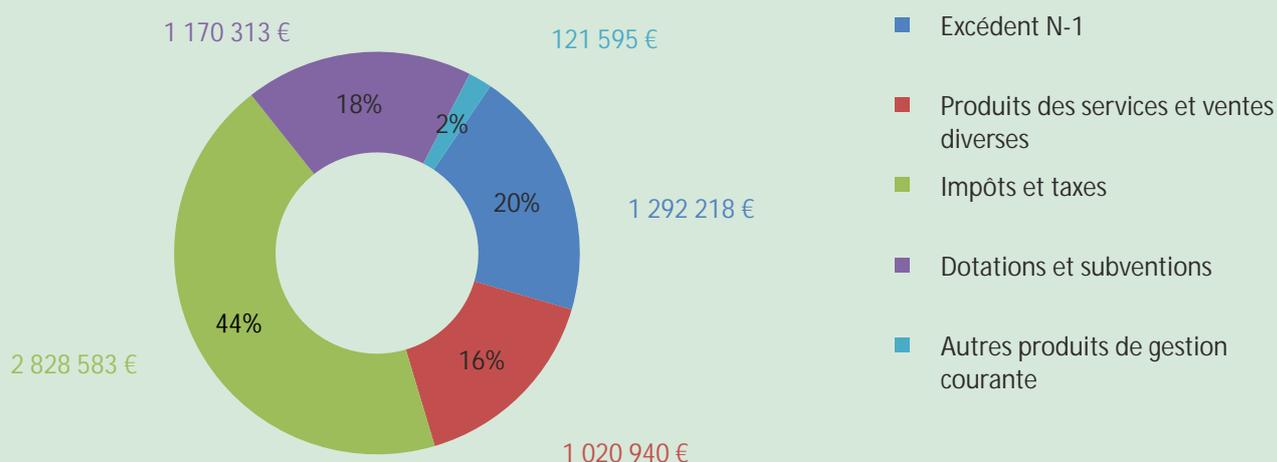


## Dépenses réelles de fonctionnement

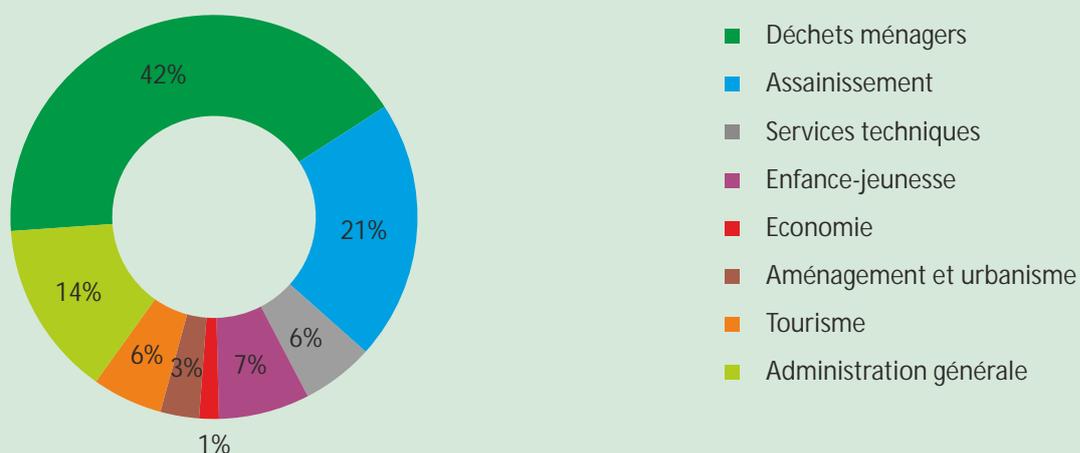


La solde positif entre les recettes et les dépenses de fonctionnement permet de dégager un autofinancement de 2 366 832 €

## Recettes réelles de fonctionnement

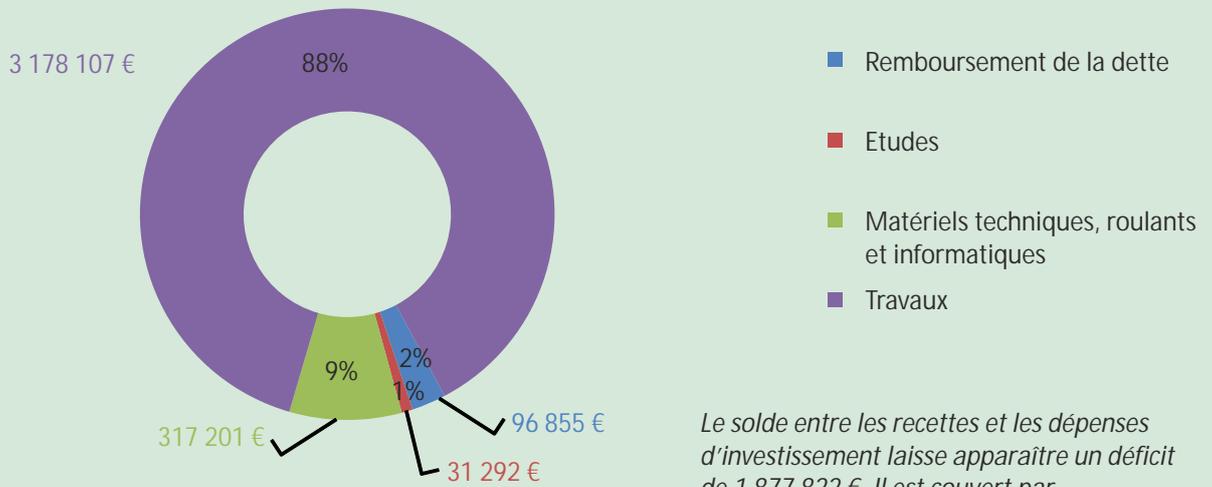


## Répartition des dépenses de fonctionnement par domaine d'activité



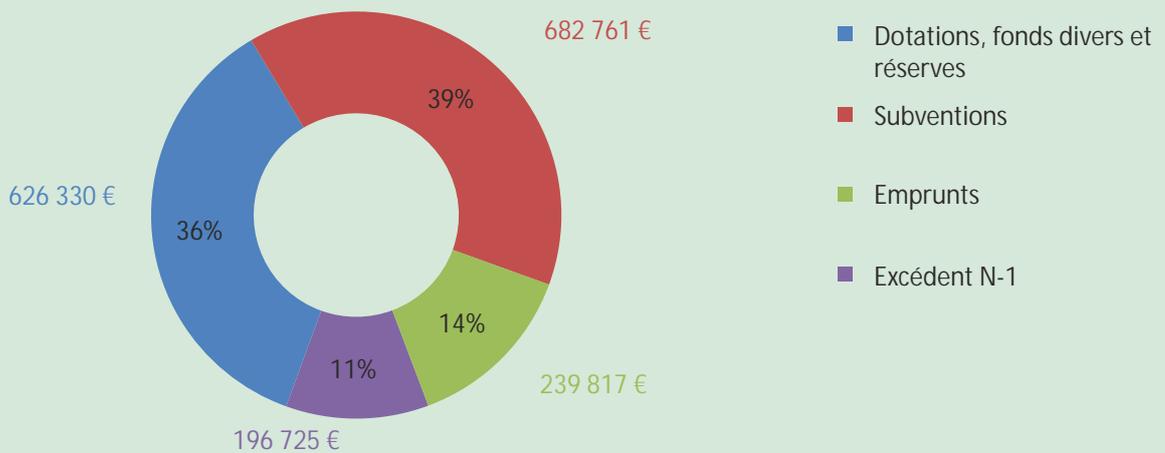
Les comptes administratifs de l'exercice 2013 ont été adoptés par le conseil communautaire du 13 février 2014. Les données présentées ici reflètent la consolidation du budget principal et de l'ensemble de ses budgets annexes de la communauté de communes arrêtés au 31/12/2013. Seules sont prises en compte les recettes et les dépenses réelles, hors mouvements d'ordre (amortissements, autofinancement, budget à budget).

## Dépenses réelles d'investissement

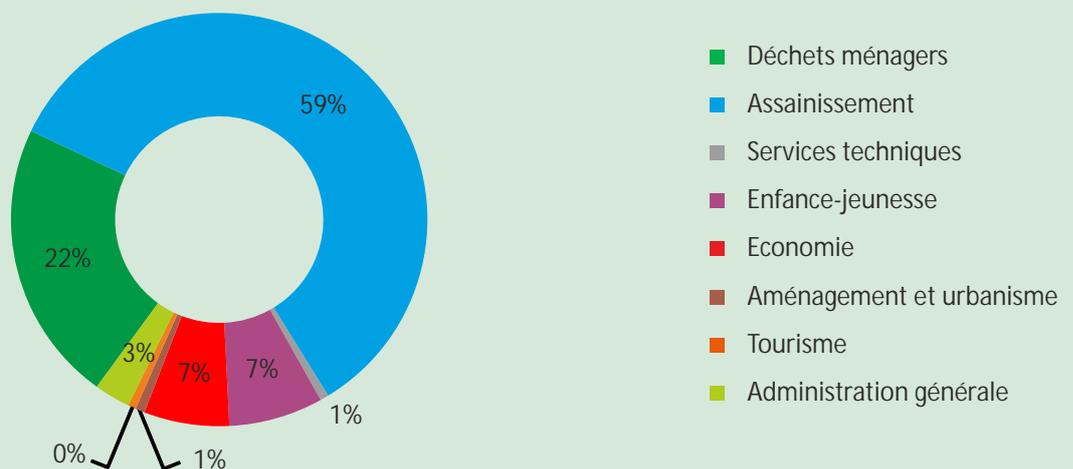


Le solde entre les recettes et les dépenses d'investissement laisse apparaître un déficit de 1 877 822 €. Il est couvert par l'autofinancement de 2 366 832 € dégagé par la section de fonctionnement.

## Recettes réelles d'investissement



## Répartition des dépenses d'investissement par domaine d'activité



# Sommaire

Economie et communication .....	2
Habitat, urbanisme et transports .....	3-4
Assainissement .....	5-7
Déchets ménagers .....	8-9
Tourisme et patrimoine .....	10-11
Enfance et jeunesse .....	12-15
Les instances de décision .....	16
Les ressources humaines .....	17
Le compte administratif .....	18-19

